



Association PISSOBI-LACASSAGNE

Chemin de Pissobi - 46090 Pradines

... un quartier à la campagne

Pradines le 21 septembre 2010,

Objet : Le courrier du président

Chère Madame, Cher Monsieur,

Voici donc le compte-rendu de l'assemblée général du 10 septembre 2010. Contrairement à l'habitude, ce n'est pas Gérard Fabre, mais Yves Marcoux qui a officié en tant que scribe. Si l'on n'y retrouve pas les envolées de Gérard, on y perçoit la rigueur et le sérieux qui sont le propre des pompiers, vous en conviendrez.

Je n'ai pas de précision spécifique à apporter à ce compte-rendu, mais juste quelques infos non disponibles au moment de l'AG.

Tout d'abord, le maire à enfin fait réponse aux questions posées, concernant le PLU, et l'accès à la salle Daniel Roques pour les associations. Je vous livre çà brut de décoffrage, car je n'ai reçu le courriel que ce soir.

Les réponses sur le PLU demandent évidemment de les éplucher, car le jargon utilisé est plutôt obscure. Pour l'accès à la salle Daniel Roques, cette réponse appelle évidemment deux autres questions :

- 1) Sur quels critères se fait la reconnaissance d'une association par la mairie de Pradines ?*
- 2) Existe-t-il un formulaire à remplir par les associations ?*

Car il faut le reconnaître, la réponse est assez sibylline ...

Je joins quelques éléments concernant les comptes en annexe, ainsi que le courriel de la mairie.

Autre point : j'ai compté quelques participants qui n'avaient pas réglé la participation au repas de l'association. Un certain nombre n'était pas présent, malgré l'achat des repas, ce qui a occasionné une dépense inutile de près de 100€. Il n'y a pas mort d'homme, mais la leçon est retenue, et les repas seront désormais commandés sur les participations versées. Au dire de tous les participants, le repas était très bon, et en fin de compte, les absents ont eu sacrément tort ... de même que pour le repas de quartier ayant eu lieu chez Nathalie et Mario Heller

Dernier point, et pour éviter des tracasseries à la trésorière, il est impératif de régler les cotisations dans les plus brefs délais..

Je rappelle bien sûr que le mandat précédent avait été prolongé, et que le mandat qui vient de débiter sera écourté d'autant. La prochaine AG aura donc lieu fin juin 2011.

Concernant le reste du contenu de l'AG, je vous laisse dans les mains d'Yves.

Veillez croire, chère Madame, cher Monsieur, en l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Président :

Alain Aupeix

**Pour nous joindre par courriel : pissobi-lacassagne@wanadoo.fr
Le site de l'association : <http://pagesperso-orange.fr/pissobi-lacassagne>**

Pièces jointes :

Etats		Etat du compte "Pissobi-Lacassagne"	
Mois	Septembre	Période du 21/06/2009 au 30/09/2010	
Année	2010	Total des revenus	760,00 €
<input checked="" type="checkbox"/> Autre période		Total des dépenses	971,96 €
Début	21/06/2009	Détail des catégories	
Fin	30/09/2010		
Etat des	Catégories	Revenus	Dépenses
	Alimentation	0,00 €	114,56 €
	Association - Cotisation	680,00 €	0,00 €
	Association - Participation	0,00 €	0,00 €
	Dépens	0,00 €	0,00 €
	Fête des Voisins	0,00 €	39,68 €
	Fleurs	0,00 €	157,50 €
	Frais Banque	0,00 €	0,00 €
	Frais divers (photocop, timbre)	0,00 €	5,26 €
	Honoraires	0,00 €	119,60 €
	Impôts	0,00 €	0,00 €
	Repas Association	80,00 €	367,56 €
	Repas de Quartier	0,00 €	89,80 €
	Sous total	760,00 €	893,96 €
	Autre	0,00 €	78,00 €
	TOTAL	760,00 €	971,96 €
	Solde au 14/09/2010		4 487,00 €

